Echelles retrouvées. — Les échelles dérobées il y a deux jours, rue de Tournai, dans le chantier de M. Quembre, rue de la Piquerie, ont été retrouvées dans les remparts.

Une vendetta au square Ruault. — L'extraction de la balle reçue à la poitrine par Eugène Couwet, dans les circonstances que nous avons relatées, n'a pu être faite dimanche matin ; aujourd'hui même, le blessé sera soumis à un examen radiographique.

Une cave dévalisée. — En recherchant les auteurs du vol commis à l'épicerie Ridez, boulevard du Maréchal-Vaillant, les agents de sûreté ont arrêté deux individus, Polydore L..., 18 ans, et Prosper B..., même âge, sans domicile fixe ni profession. Ces deux jeunes gens que l'on soupçonnait du vol de victuailles, ont pu fournir un alibi et ont été relâchés.

La vie à bon marché. — La police a arrêté Gaston Labiotte, 18 ans, originaire d'Hellemmes, rue des Postes, 173, et Gustave Taine, 16 ans, place Sébastopol, 8, tous deux imprimeurs ; ils ont été surpris dan sun magasin de la rue Nationale au moment où ils enfouissaient dans leurs poches des peignes, des savons, des porte-cigares, des flacons d'odeur, etc.

Transfert des Leclère à Laon. — Dimanche matin, M. Faivre, commissaire divisionnaire de la brigade mobile, accompagné de MM. Giraud, Glabècke, Martin, commissaires, et des inspecteurs Petitet et Rougeron, se sont dirigés sur Laon, emmenant avec eux les bandits de l'Aisne, les frères Déon et Charles Leclère.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE

La plus belle Collection d'ŒUFS DE PAQUES, se trouve rue du Priez, 5, Maison THOMAS Fils. Voir les Etalages.

Publications de mariages. — Rosselle Frédéric, brossier à Halluin et Vanthomme Zulma, journalière, rue des Postes. — Vandendriessche Louis, rattacheur, rue de la Justice et Cocheteux Suzanne, visiteuse, cité Seynaeve, 7. — Couteau Justin, emballeur, rue du Bourdeau, 25 et Théry Germaine, rattacheuse, rue de Poids, 38. — Devillers Georges, employé, rue Camille-Desmoulins, 9 et Vander Donckt Jeanne, couturière, rue Charles-Quint, 20. — Hautecoeur Augustin, tisserand, rue Fombelle, 19 et Caudrelier Zulma, bambrocheuse à Lomme. — Théry Fernand, arthur, employé, rue d'Esquermes, 16 et Elisa Blondeau, bambrocheuse, avenue de Bretagne, 164. — Collier J.-B., maçon, boulevard d'Alsace, 5 et Vandecaetsbeck Catherine, ménagère, id. — Deflontaine Louis, meunisier, rue du Croquet, 24 et Ferlin Léontine, mécanicienne, rue des Processions, 77.

Béague Charles, sergent au 154e à Lérouville et Buard Emilie, repasseuse, avenue de Dunkerque, 8. — Ecke Maurice, fileur, rue du Curé-Saint-Sauveur, 29 et Blondin Virginie, bambrocheuse, id. — Demain Gustave, marchand de quatre saisons, rue Wicar, 10 et Cambefort Roseline, ménagère, id. — Roulhier Joseph, comptable, rue Pierre-Legrand, 125 et Davenport Agnès, caissière, rue Esquermoise, 74. — Mariez Gustave, vétérinaire à Paris et Montel Yvonne, s. p., Grande-Place, 12. — Benit Florent, secrétaire adjt de police, rue des 3 Mollettes, 21 et Sluro Victorine, cuisinière, rue Jeanne-d'Arc, 7 bis. — Simon Georges, garçon de magasin, rue des Bonnes Rappes, 14 et Maquet Pauline, dévideuse, r. de la Halle, 7. — Despinoy Léon, vernisseur, rue du Béguinage, 31 et Renier Suzanne, magasinière, rue du Magasin, 12. — Vignagogne Paul, relieur, rue de la Marmora, 18 et Gatin Marie, repasseuse, cité Vitez, 26. — Deneeger Jules, préposé des douanes à Dunkerque et Quignon Marie, cuisinière, rue d'Aquet et Quignon Marie, cuisinière, rue d'Armberg, 4. — Rousseaux-Henri, commerçant, rue des Sarrazins, 6 et Joly Marie, s. p., rue des Stations, 29.

Vaquet Désiré, chasseur au 16e à Lille et Flament Madeleine, servante, rue du Curé-St-Sauveur, 2. — Brunelle Georges, garçon de magasin, rue de Tournai, 85 et Coniot Blanche, lingère, id. — Lefebvre Victor, camionneur, rue Ste-Catherine et Defiory Julienne, ménagère, id. — Tahon Albert, marchand de quatre-saisons, rue de Poids, 50 et Mahieu Gabrielle, cartonnière, rue du Moulin-de-Garance, 5. — Delcicque Louis, jardinier, rue de Cantelou, 15 et Glorieux Marie, servante, rue d'Holbach, 11. — Delecluse François, fileur, rue de Buffon, 19 et Youngharsband Octavie, bambrocheuse, rue de Fénelon, 28.

Delelicque Julien, fileur, rue Ste-Catherine et Leclercq Louise, varonleuse, id. — Bonnack Honoré, fileur, quai de l'Ouest, 114 et Kalebeke Louise, pelotonneuse, rue Duhem, 48. — Maes Emmanuel, électricien à Lambersart et Deceuman Anna, journalière, rue de Londres. — Duponchelle Gustave, tapissier, sentier N.-D. de Grâce, 18 et Isbled Hélène, dévideuse, rue Destailleurs, 12. — Delval Augustin, boucher à Thumesnil et Renard Joséphine, bouchère, rue de Flers, 40. — Dumoulin Edmond, chausseur, rue Princesse, 99 et Bourgeois Blanche, s. prof., rue du Faubourg de Douai, 7.

Delbarre Ernest, coiffeur à Ronchin et Platel Emilienne, rue St-Sauveur, 41. — Demolin Adolphe, ajusteur, rue Aristote, 13 et Desamps Joséphine, s. prof., rue Faidherbe, 5. — Bulckaen Frédéric, carrossier à Lille et Raes Françoise, s. prof. à Gand. — Fauck Ange, fileur de coton, rue du Long-Pot et Delporte Berthe, s. prof. à Rumilies. — Guyot Maurice, rosiériste à Grisy-Suisnes et Danel Céline, domestique, id. — Misselis, cocher à Lille et Allart Catherine, cuisinière à Annœullin. — Roger Félix, garçon d'hôtel, rue Bande Wedde, 9 et Campagne Marie-Louise à Méteren. — Sottiau Jean, mécanicien à Lille et Massy Joséphine, bambrocheuse à Lomme. — Vanderhulst Charles, chaudronnier, rue des Notrs et Bottemann Maria, boursière à Paris. — Cahn Simon, négociant à La Louvière et Moyse Alice, s. prof., rue Bande Wedde, 32. — Lesquelen Yves, restaurateur, rue St-André, 65 et Cadeau Angélique, cuisinière, rue de Jemmapes, 46. — Vandevyver Désiré, imprimeur, rue de Cantelou et Verbanck Marie, couturière, rue Fontenelle, 20. — Boittiaux Paul, s. prof. à Cambrai et Lefebvre Juliette, s. prof. à Proville. — Patou Henri, ouvrier agricole à Vieux-Berquin et Becaert Céline, cuisinière à Borre.

TRÈFLE VAISSIER Savon Porte-Bonheur.
Méfiez-vous des Contrefaçons

PONT-DE-MARCQ

Une série de Conférences religieuses, réservées aux hommes et aux jeunes gens, sera donnée cette semaine à l'église de Notre-Dame des Victoires. Des réunions auront lieu, chaque soir à huit heures, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

THUMESNIL

Noyé. — On nous signalait, il y a huit jours, à Thumesnil, la disparition d'un vieillard âgé de 67 ans, Alfred Hache, habitant dans cette localité, rue de Lille, 3.

Dimanche à midi et demi, M. Huet, cabaretier, avenue de l'Hippodrome, aperçevait dans le canal en face du chantier de M. Thomas, le corps d'un homme suivant le fil d'eau. Il le retira et prévint l'agent Jonquer.

Transporté à la morgue, le cadavre y fut reconnu peu de temps après par M. Bergot, typographe chez M. Danel, pour être celui du vieillard de Thumesnil. Celui-ci avait encore sur lui une montre et quelque argent.

GRAND-BAISIEUX

Conférence populaire. — L'Association Catholique du Grand-Baisieux faisait donner, pour la première fois, hier soir, dans la grande salle de l'estaminet Poulain, une Conférence populaire.

Elle avait sollicité le concours de M. l'abbé Delsaux, secrétaire général des Œuvres diocésaines, qui a obtenu le plus vif succès.

Aussi, quand M. le Curé, après avoir remercié l'orateur, a exprimé l'espérance de voir, l'hiver prochain, les Conférences devenir mensuelles et M. l'abbé Delsaux y prendre encore la parole, le nombreux auditoire a accueilli par des applaudissements prolongés ce double souhait.

ROUBAIX

La Foire. — Foule énorme, hier après-midi et dans la soirée, sur le champ de foire, malgré un temps menaçant et une petite pluie fine même.

Les marchands forains ont dû faire bonne recette et grands et petits se sont beaucoup divertis. Tant mieux pour tout le monde.

L'Association Saint-Louis des Anciens Elèves des Frères et de l'Enseignement libre catholique fera célébrer aujourd'hui lundi, à 9 heures et demie, un obit solennel en l'église Saint-Martin, pour le repos des âmes des Chers Frères et des Anciens Elèves décédés. Tous les Anciens Elèves des Frères sont instamment priés d'y assister.

La prochaine séance du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira en 2e session extraordinaire de 1909, vendredi 23 avril, à 8 h. 1/2 très précises du soir. Voici les principales questions portées à l'ordre du jour de la séance :

Communications de l'Administration. — Police : Lettre de remerciements. — Commission municipale scolaire et caisse des écoles : Nomination d'un membre. — Jury : Revision de la liste du jury ; nomination des délégués du Conseil municipal.—Pompes funèbres : Transport des indigents ; communication. — Service des eaux de Roubaix et de Tourcoing : Construction du logement du chef de l'usine d'Anchin ; réouverture de crédit.

Rapports des Commissions.— Bâtiments municipaux : Entretien des propriétés immobilières et mobilières communales ; acquisition d'objets mobiliers et travaux urgents imprévus ; crédit supplémentaire. — Fourniture d'eau et entretien des branchements et appareils : Crédit supplémentaire. — Eclairage pendant l'année 1908 : Crédit supplémentaire. — Collège de jeunes filles : Internat ; aménagement d'un deuxième dortoir ; mobilier et ameublement. — Sanatoria : Frais de voyage des parents ; vœu. — Droits des pauvres sur les spectacles, etc : Vœu. — Service de la voirie : Situation budgétaire de l'exercice 1908 ; virement de crédits. — Voirie municipale : Distribution d'énergie électrique ; permission de voirie. — Square du boulevard Gambetta : Construction d'une grille de clôture. — Boulevard Lacordaire : Acquisition de terrain. — Avenue des Villas : Achèvement de l'empierrement entre l'avenue Le Nôtre et la propriété de M. Boet. — Rue du Parc : Classement et travaux de pavage ; remboursement de sommes versées en trop pour la contribution des propriétaires. — Rue de Cohem : Acquisition de terrain. — Conseil des Prud'hommes : Réorganisation. — Convention entre la Ville et la Chambre de Commerce pour la fusion des deux Conditionnements.

Affaires à traiter à huis clos. — Communications de l'Administration. — Police : Demande de secours. — Ecole Polytechnique : Demande de bourses et de trousseaux à l'Etat ; avis du Conseil municipal. — Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables : Admission de personnes ne résidant plus à Roubaix.

Rapport des Commissions. — Caisse municipale des retraites : Liquidation de pension ; M. Lepan Pierre, inspecteur de police.

Cours d'Espéranto. — Les cours de langue Espéranto, suspendus par suite des vacances de Pâques, reprendront mercredi prochain 21 courant.

Comme précédemment, ils auront lieu tous les mercredis, de 8 h. à 9 h. du soir, à l'Ecole pratique du Commerce et de l'Industrie, rue du Collège, 76.

Au cours élémentaire, une série de leçons sera commencée avec la méthode de MM. Th. Cart et Pagnier. « l'Esperanto en 10 leçons » (carte d'élève et coût de l'inscription 0,50).

Au cours supérieur réservé aux membres du groupe, seront repris les « exercices d'application » et les leçons d' « Esperanto commercial » (cotisation annuelle 2,50 ou 5 fr. avec abonnement à l'un des journaux espérantistes).

Les personnes désirant suivre l'un ou l'autre de ces cours auxquels les dames sont admises, sont priées de se faire inscrire mercredi 21 courant, à 8 h.

On rappelle qu'un cours d'Esperanto a lieu le vendredi soir, de 8 à 9 h. à l'Hôtel du Cygne, salle du groupe esperantiste (entrée particulière) Grand'Place à Tourcoing.

Un accident d'automobile. — Hier, vers midi, l'automobile de M. Charles Courouble, rue de Calais, à Dunkerque, que conduisait le propriétaire, a renversé, au boulevard de Belfort, un rempailleur de chaises, M. Emile Labins, 65 ans, demeurant à Croix, rue de la Limite, 23.

Un docteur appelé à examiner M. Labins n'a relevé sur celui-ci que des blessures sans aucune gravité.

Un enquête est ouverte par la police sur la cause de cet accident.

Romans populaires nouveaux à 65 cent., 95 cent. et 1 franc. A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Un accident de voiture, Grand'Place. — Une ménagère, Mme Alphonsine Lepot, 64 ans, rue Jean-Bart, cour Saint-Jean, 4, a été renversée, hier matin, vers onze heures et demie, sur la Grand'Place, par un chariot de M. Planquart, entrepreneur, Grande-Rue.

Transportée à l'Hôtel du Midi, elle y a reçu des soins. Ses blessures sont sans gravité. Elle a pu regagner seule son domicile.

Cambrioleurs surpris et arrêtés. — Dimanche matin, quelques minutes avant une heure, les agents de patrouille Bosman et Ernest Palanchier, constataient, en passant rue Saint-Eleuthère, qu'une vitre avait été enduite de boue et brisée à l'épicerie-buvette tenue par M. Emile Méaux.

Ils aperçurent en même temps, non loin de là, un groupe de trois individus.

Feignant n'avoir rien vu, les agents continuèrent leur chemin par la rue de Beaurewaert et revinrent par le boulevard de Belfort.

En cours de route, l'agent Bosman se déchaussa et s'avança seul. Arrivé à l'angle de la rue des Fossés, il aperçut de nouveau les trois individus qui, ne se doutant pas de la présence du policier, discutaient entre eux de la façon dont ils allaient s'y prendre pour cambrioler la maison de M. Emile Méaux.

Brusquement alors, l'agent Bosman se jeta sur le groupe et put, avec l'aide de l'agent Palanchier qui arrivait, arrêter deux des malfaiteurs.

Ce sont Alfred Lahalle, 28 ans, rue des Longues-Haies, 197 et Georges Ostyn, rue Ste-Elisabeth, 24.

Ce dernier avait encore les mains remplis de la boue dont il avait enduit la vitrine de M. Méaux.

Leur complice avait pu prendre la fuite.

Vol d'une baladeuse. — Une enquête est ouverte sur un vol d'une voiture à bras commis samedi soir, au préjudice de M. Léon Deleberghe, cafetier, boulevard Gambetta, 59. La voiture se trouvait devant le Café quand un individu inconnu l'a volée.

Volé et... puni. — Nous avons relaté hier, le vol dont avait été victime M. Dervaux, rue du Marquisat, 31, de la part de la nommée Marie Detournay qui habitait en garni chez lui.

Ce désagrément n'est pas le seul que M. Dervaux ait eu à subir. L'enquête sur le vol démontra, du même coup, que Marie Detournay n'était pas inscrite sur le registre de logement de M. Dervaux. Et celui-ci a été, de ce fait, l'objet d'un procès-verbal.

Un domestique arrêté pour vol. — Jules Déjaeger, 30 ans, rue Colbert, 37b, à Tourcoing, avait été chargé, samedi, par son patron, M. Destombes, retordeur, à Tourcoing, d'apporter des marchandises à l'usine Thérin et Cie, rue de la Fosse-aux-Chênes, 21, à Roubaix. Ce travail terminé, il enleva un kilo de bobines de laines qu'il s'apprêtait à emporter. Mais quelqu'un de la maison Thérin et Cie s'aperçut du vol. Le police fut saisie d'une plainte et Jules Déjaeger fut arrêté.

Les vols de métaux. — Une arrestation. — L'agent de sûreté Clarisse a arrêté, samedi soir, vers 7 heures, rue Bell, un chiffonnier, Edmond Vanpouck, 44 ans, rue des Arts, 217, qui était porteur d'un sac renfermant 21 kilos de morceaux de tuyaux de cuivre.

Interrogé, Vanpouck parut embarrassé, puis il déclara qu'il avait trouvé le métal dans un champ.

Nullement convaincu, on le conçoit, l'agent Clarisse voulut emmener au poste Vanpouck. Mais celui-ci se rebella, se coucha par terre et essaya même de démuseler son chien qu'il excitait contre l'agent.

Le chiffonnier sera conduit à Lille aujourd'hui.

Une bicyclette en fuite. — M. Auguste Sampers, forgeron, marchand de bicyclettes, rue de France, 94, à Roubaix, est allé, dimanche soir, porter plainte au commissaire de permanence contre Eugène Chéron, habitant place du Sapin-Vert, à Wattrelos. Ce dernier a, dans l'après-midi, loué une bicyclette à M. Sampers et n'est pas revenu.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

La plus belle Collection d'ŒUFS DE PAQUES, se trouve rue du Priez, 5, Maison THOMAS Fils. Voir les Etalages.

Du 18 avril 1909

Naissances. — Germaine Lahaye, avenue Julien-Lagache. — Maximilien Lesage, rue Lalande, cour Malfait, 2. — Lucien Accart, rue de Marengo, cour Roogier, 10. — Suzanne Tremmery, avenue Julien-Lagache. — Henri Dubrulle, avenue Julien Lagache. — Jean Schuermans, rue Casimir-Périer, 19. — César Collier, rue des Ogiers, cour Dhalluin, 8. — Raymond Bachelet, rue Watt, 20. — Gaston Hooghe, rue du Grand-Chemin, 91.

Mariages. — Gaston Rouzeeuw, mécanicien, rue du Sentier, 7, et Marie Leclercq, soigneuse, rue Saint-André, 9. — Camille Carrette, échantillonneur, rue de Bavay, 82, et Elise Ghislain, ménagère, rue Pierre-de-Roubaix, 126. — Léon Nifs, employé de commerce, rue Guillaume-Lefebvre, 2, et Marie Delabarre, soigneuse, rue Jouffroy, 51. — Alfred Lecomte, cordonnier, rue de Bouvines, 82, et Henriette Lecomte, étirageuse, rue Rubens, 52. — Emile Baecke, menuisier, rue Darbo, 4, et Hélène Weytens, soigneuse, rue et impasse de la Barbe d'Or, 3. — Julien De Neckère, tisserand, à Wattrelos, et Elodie Demeyère, tisserande, rue de Lille, cour Canchou, 8.

Hyppolite Foulon, dresseur de chaînes, rue Jules-Deregnaucourt, 32 bis, et Maria Carton, ménagère, rue de Saint-Etienne, 13. — Jules Duquenne, mouleur, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 52, et Maria Segard, doubleuse, rue Philippe-le-Bon, 28. — Victor Dujardin, magasinier, à Tourcoing, et Maria Decracmer, visiteuse de tissus, rue de Tunis, cour Robbe, 2. — Théodore Delhaye, mécanicien, rue Delattre, 10, et Mareleine Delrue, blanchisseuse, rue de Remiremont, 20. — Henri Matton, zingueur, rue du Fontenoy, et Marie Martinache, servante, rue du Trichon, 30. — Arthur Dereu, vitrier, à Tourcoing et Marie Lernou, visiteuse de tissus, rue de Leers. — Alphonse Batteur, journalier, à Hérinnes, et Sophie Vandoorne, soigneuse, rue de Condé, cour Hespel-Leman, 27. — Jean Lecomte, apprêteur, rue de Croix, cour Castel, 3, et Rachel Leroee, tricoteuse, rue des Chasseurs, 9. — Oscar Etienne, domestique, rue des Arts, 70, et Victorie Delesalle, soigneuse, rue Decrème, 91. — Joseph Schmutz, peigneron, rue d'Avelghem, 143, et Cécle Couplez, éplucoeuse, rue d'Avelgrem, 133.

Lous Couteau, modeleur, rue de la Vigne, carrière Lamarotte, et Jeanne Depaepe, tailleuse, rue Plutarque, 11. — Eugène Jusy, électricien, rue de Blanchemaille, cour Vandevièle, 5, et Maria Monnier, lingère, rue Jacquart cour Dhalluin, 9. — Albert Delforge, mouleur en fer, Grande-Rue, cour Lefebvre, 20, et Célina Pérot, bobineuse, rue de Magenta, 19. — Georges Mailloux, peigneur, rue des Longues-Haies, cour Gryspeert, 5, et Sidonie Desseaux, soigneuse, rue des Longues-Haies, 265. — Honoré Lemarchand, magasinier, rue de Saint-Amand, 34, et Gabrielle Delplanque, piqûrière, rue Lavoisier, cour Delporte, 5.

Gabriel Vandenbossche, journalier, rue des Longues-Haies, 205, et Philomène Ebo, peigneuse, rue Bernard, cour Fauvarque, 4. — Ferdinand Roos, mennisier, rue du Marquisat, 25, et Clémence Dejaegher, parfumeuse, rue de l'Epeule, 51. — Henri Denoulet, caoutchoutier, rue de Rocroy, 49, et Aurore Dubois, ourdisseuse, rue Nabuchodonosor, 106.

— Désiré Gilman, rentreur, rue de l'Ommelet, 147, et Julienne Vandepoortaele, bobineuse, rue du Hutin, 28. — Charles Godeloose, apprêteur, rue Coligny, 43, et Pauline Drubbele, soigneuse, rue Coligny, 63.

Publications de mariages. — Georges Delgrange, employé, rue Duguesclin, 50, et Augustine Lehec, cuisinière, à Valenciennes. — Kléber Belmère, employé de banque, à Croix, et Mathilde Monnier, sans profession, rue de Tourcoing, 149. — Walther Sturmfels, chimiste, à Châlon-sur-Saône, et Anne Schelamer, sans-profession, id. — Jean Desfrennes, soigneur, à Tourcoing, et Louise Tack, ménagère, à Mouscron.

Décès. — Silvie Vanhove, 51 ans, sans profession, Hôpital de la Fraternité. — Emile Leconte, 35 ans, ferblantier, Hôpital de la Fraternité. — Zulma Becke, 76 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 50-52. — Elise Vanhouten, 23 ans, tisserande, rue Desaix, 39. — Adolphine Mille, 74 ans, rue du Fontenoy, 26, cour Flipo Meurisse, 5. — Henri Deroubaix, 71 ans, sans profession, rue de Barbieux.

CROIX

En l'honneur de Jeanne d'Arc. — De nombreuses maisons étaient pavoisées dimanche à l'occasion de la béatifiction de la sainte héroïne de Vaucouleurs. Les chœurs des églises avaient reçu une décoration toute spéciale.

L'Harmonie du Crêchet se rendra le 5 septembre à Knock-sur-Mer pour répondre à une invitation que lui a adressée le Comité des fêtes de cette Ville.

Accident de travail. — Au peignage Holden et Cie, René Thibeault, 45 ans, rue de la Fonderie, s'est fait un effort. 10 jours de repos ; docteur Barroyer.

CROIX. — Publication. — Kléber Belmère, employé, et Mathilde Monnier, s. p., à Roubaix.

WASQUEHAL

La Béatification de Jeanne d'Arc. — Un bon point à la chrétienne population de Wasquehal. Une fois de plus elle a bien fait les choses. Le matin, parmi les communiants qui accomplissaient leur devoir pascal, beaucoup de fidèles s'approchaient de la Table-Sainte pour remercier Dieu de la béatification de l'illustre héroïne.

Cependant au dehors, les rues et les places prenaient un air de fête. Dès la veille, plusieurs drapeaux tricolores flottaient au sommet de la flèche du clocher.

De bon matin, on vit paraître oriflammes, bannières de la Vierge de Domremy, drapeaux tricolores ou emblèmes pontificaux, mêlant gracieusement leurs couleurs variées.

Le spectacle fut réconfortant, et cet élan de bonne volonté dépassait tant les espérances, que l'on se plaisait à se représenter Jeanne la Bienheureuse souriant à nos efforts, et semblant nous annoncer, au son joyeux des cloches, l'heure de la délivrance et de la liberté.

FLERS-BREUCQ

Les premières communions sont fixées, cette année, au dimanche 2 mai.

TOURCOING

La Bienheureuse Jeanne d'Arc. — Le pavoisement en l'honneur de Jeanne d'Arc a été effectué dans tous les quartiers de la ville avec beaucoup d'ensemble. A midi la volée des cloches de toutes les églises a salué la proclamation du décret de Béatification de la grande héroïne nationale.

A la grand'messe, en l'église du Sacré-Cœur, la société de gymnastique et d'armes, sous les armes, avait tenu à rehausser la cérémonie. A l'Elévation, ses tambours et clairons ont battu et sonné « aux champs ». Le caractère militaire et patriotique de la solennité était très impressionnant.

La bénédiction du patronage de la Marlière. — Le patronage, qui vient couronner toute une série d'œuvres menées à bien depuis quelques années à la Marlière, a été inauguré, hier dimanche, sous la présidence de M. le chanoine Leclercq, doyen de St-Christophe.

Aux vêpres, à 3 h., M. l'abbé Baron, aumônier des œuvres à Hazebrouck, a prononcé une allocution dans laquelle il a montré comment le patronage est une école de vertu, d'union et d'action.

La cérémonie proprement dite a eu lieu à l'issue des vêpres. Dans la vaste salle du patronage devant de nombreux parents accompagnant leurs enfants, une estrade avait été dressée sur laquelle avaient pris place M. le chanoine Leclercq, MM. les abbés Baron, Dorgeville, missionnaires Tison, curé et son frère vicaire de la paroisse.

Après les prières liturgiques de la bénédiction, M. le chanoine Leclercq a dit sa grande joie de voir se développer si rapidement les œuvres de la Marlière ; la nouvelle paroisse aura désormais son patronage, vaste construction permettant de recevoir 800 enfants. Il en témoigne toute sa reconnaissance à M. le Curé ainsi qu'à M. le vice-doyen Marchand, vice-doyen de la Croix-Rouge qui en furent les initiateurs.

Le patronage, poursuit-il, formera des hommes. Mais pour atteindre ce but, il faut que les parents aident les directeurs du patronage. M. le Doyen compte sur eux.

La nouvelle salle servira également à certain jour à abriter d'autres œuvres paroissiales : l'Association des Mères chrétiennes, la L. P. des Françaises, etc.

M. René Demeerseman, président de la Jeunesse Catholique de la Marlière, parle ensuite au nom de son groupe, puis après quelques mots de M. l'abbé Baron, la cérémonie prend fin sur l'interprétation par les enfants d'un chant de circonstance.

MESDAMES voulez-vous avoir au prix de 1 fr. 60 la livre un beurre de table extra. Retenez bien l'adresse où vous devez en faire l'achat : **Fromagerie, 71, rue Tournai.** Abonnés au téléphone, retenez bien le **no 18.31.** Passez-y vos commandes.

Médaillés du travail. — La municipalité a procédé dimanche à midi à la remise des médailles attribuées par le Ministère du Travail aux 40 ouvriers dont nous avons donné les noms. La cérémonie a eu lieu dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. Le maire s'est déclaré heureux de remettre aux titulaires l'insigne qui marque « leur bonne conduite, leur assiduité au travail et qui constitue un précieux souvenir de famille. » Il a exprimé le souhait que les médaillés puissent durant de longues années porter le ruban du Travail.

La cérémonie s'est terminée après que l'on eut trinqué un coup.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 21 étrangers (8 hommes, 6 femmes, 7 enfants) se sont fixés à Tourcoing. Par contre, 14 étrangers (6 hommes, 6 femmes et 3 enfants) ont quitté notre ville.

L'importation de librairie étrangère, pendant la première quinzaine d'avril, par la gare de Tourcoing, a porté sur les objets suivants :

Livres en langue française, 230 kilos ; musique étrangère imprimée, 50 kilos ; journaux belges, 138 kilos ; journaux financiers et justificatifs d'annonces, 1.000 kilos. Au total, 1.418 kilos, expédiés en 72 colis et ayant donné lieu à la rédaction de 8 procès-verbaux.

Une conférence en anglais.— M. Edouard Courtois, président du Cercle Polyglotte, donnera mardi 20 courant, à 8 heures et demie du soir, salle du Café de l'Hôtel-de-Ville, une conférence en langue anglaise sur « Londres ».

Cette conférence sera agrémentée de projections.

Un vol. — A l'aide d'une fausse clef, un malfaiteur s'est introduit, durant la nuit de samedi à dimanche, dans le magasin de M. Delbar, rue du Brun-Pain, 219, et y a dérobé une montre, valeur 25 francs et une motte de beurre.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 18 avril

Naissance. — Motte Jean, rue de la Gare, 13.

Publications de mariages. — Ludovic Dassonville, négociant, rue de Guisnes, 179 et Gabrielle Deherripon, s. p., rue Nationale. — Gaston Flament, employé de mairie, place du Calvaire et Mathilde Staessens, s. p. à Roubaix. — Louis Nourtier, ingénieur à Tourcoing et Marie Dudar, s. p. à Roubaix. — Théophile Tiers, retordeur à Wasquehal et Léonie Callens, servante à Tourcoing. — Charles Vercaemer, dégorgeur, rue de Gand et Marie Vantomme, journalière à Neuville-en-Ferrain. — Emile Rémy, zingueur, rue du Tilleul, 191 et Maria Descamps, employée, rue du Tilleul. — Emile Wagnon, employé, rue des Ecoles, 240 et Honorine Delgatte, tailleuse, rue Chevreul, 17. — Henri Masurel, employé de commerce, rue de Belfort, 7 et Claire Bernard, s. p., rue Sainte-Ursule, 3.— Georges Fontaine, employé au chemin de fer, rue de la Cloche, 45 et Jeanne Paris, repasseuse, rue Desurmont, 95.

Henri Demeester, menuisier, rue Verte, 77 et Marie Trenteseaux, couturière, rue de la Tossée, 87. — J.-B. Desfrennes, soigneur à Tourcoing et Louise Tack, ménagère à Mouscron. — Maurice Pollet, industriel, rue de Dunkerque, 117 et Madeleine Tiberghien, s. prof., rue de Lille. — Henri Beusschaere, tapisseur, rue duPont-Rompu, 63 et Cécile Cospain, piqûrière, rue Marceau, 32. — Pierre Delaersnyder, tisserand, rue d'Austerlitz, 169 et Marie Corsellis, soigneuse, rue de Madrid, 46. — Adolphe Bostoen, liseur, rue de la Latte, 157 et Anna Verfaille, ménagère, rue St-Pierre 77. — Guillaume Vandale, mécanicien, rue du Chêne-Houpline, 180 et Laure Marécaux, demoiselle de magasin, id. 38.

Décès. — Vandenbrouck Joseph, 48 ans, rattacheur, rue de Magenta, 36. — Favere Hortense, 53 ans, s. p., rue de Roncq, 101. — Desauty Louis, 68 ans, trieur, rue de la Belle-Vue, 105.

HALLUIN

La fraude. — Samedi soir, Alphonse V..., 54 ans, a été arrêté au bureau des douanes de la rue de Lille, par le sous-brigadier Dalluin et les préposés Lucelle et Brasseur, au moment où il tentait d'introduire 500 grammes de tabac à priser et 500 grammes de café brûlé.

HALLUIN. — du 17 avril. — Naissances. — Loonis Albert, rue Sébastopol. — D'haene Marie-Louise, cité Montebello.

Mariages. — Desmet Julien, tisserand et Delrue Elodie, journalière. — Sierens Arthur, tisserand et Boonaert Bénonie, bobineuse. — Montagne Victor, rentreur et Dhuyvetter Elodie, 28 ans, tricoteuse.

BONDUES. — Publication de mariage. — Emile Rembry, cordier et Marie Testelin, ménagère.

RONCQ

Coups de couteau. — Hier soir, vers huit heures et demie, Lamarcq Flament et Vanhalst, après avoir bu à l'estaminet Catrice au Dronckaert, se cherchèrent querelle en sortant. Une lutte s'en suivit au cours de laquelle Vanhalst s'armant d'un couteau à cran d'arrêt qu'il portait sur lui, en frappa par cinq fois Lamarcq.

Ce dernier fit appeler dans la nuit le docteur Bertrand qui constata des blessures assez sérieuses qui entraîneront une incapacité de travail de plusieurs jours.

Vanhalst, appelé par M. Lespariette, commissaire de police, reconnut les faits et se vit dresser procès-verbal pour coups et blessures volontaires et pour port d'arme prohibée.

LINSELLES

Réunion du Conseil municipal. — Séance du 18 avril 1909. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à huit heures et demie en session extraordinaire sous la présidence de M. Hopsomer. Etaient présents : MM. Mahieu et Demarcq, adjoints ; Charles Henri, Paul Duquesnoy, Désiré Desmarecaux, Valentin Boutry, Alphonse Delvordre, J.-B. Marescaux, Alphonse Delahoutre, Jules Castel, Arthur Grave, Etienne Destombes, J.-B. Delannoy, Pierre Lefebvre, Désiré Delobel, Julien Dumortier, Pierre Destombes.

— Le devis des travaux de grosses réparations pour 1910 s'élevant à 2.311 fr. est approuvé.

— Le Conseil désigne MM. Valentin Boutry et Arthur Grave, comme délégués à la révision des listes électorales des prud'hommes.

— Des crédits complémentaires s'élevant à 130 francs 15.

— La Chambre syndicale des Entrepreneurs a envoyé une lettre à tous les Conseils municipaux leur demandant de protester contre l'établissement des droits d'entrée sur les matériaux de voirie. Le Conseil donne un avis favorable à cette pétition.

LINSELLES. — Publication de mariage. — Henri Dupire, charretier, à Linselles, et Marguerite Lehousse, ménagère, à Houplines.

ARMENTIÈRES

Arrestation. — Henri Cordonnier, rue de Roubaix, quêtait hier dans la rue des Jésuites, et se trouvait en état d'ivresse. Il a été arrêté et mis au violon.

Fraude. — Samedi soir, les douaniers du Bizet ont poursuivi deux fraudeurs dont l'un s'est enfui, abandonnant sa charge. Le second, arrêté, se nomme J.-B. Van Renterghem, 23 ans, journalier à Armentières. Les deux ballots saisis contenaient 40 kil. de tabac.

HOUPLINES

Arrestation. — Hier, au Bourg, Charles Dumez, 48 ans, né à Comines, étant lyre, allait de porte en porte, demandant de l'argent. Arrêté par les gendarmes, il leur dit des grossièretés. Il sera conduit à Lille.

DUNKERQUE

Les fêtes de Jeanne d'Arc. — De nombreuses maisons étaient pavoisées hier des couleurs nationales et dunkerquoises ; le soir plusieurs façades étaient illuminées.

Une foule plus nombreuse que d'ordinaire assistait dans les trois paroisses aux grandes messes à l'issue desquelles fut chanté le « Te Deum » d'action de grâces.

Le soir, il y eut, salle Jeanne d'Arc, rue de la Marine, un brillant concert.

La méningite cérébro-spinale. — L'état du jeune Vitrant, de Malo-les-Bains, continue à s'améliorer et le malade est considéré comme hors de danger.

Le méningitique de Rosendael est également en bonne voie de guérison.

On ne signale plus de nouveaux cas et tout permet de croire que la contagion est enrayée.

Commencement d'incendie. — Au cours de leur ronde nocturne, les agents ont aperçu une épaisse fumée sortant de la cour de la maison de M. Duchateau, à l'angle des rues des Bassins et de l'arrière-port. Aidés de quelques voisins, les agents éteignirent assez rapidement ce commencement d'incendie.

Objets trouvés. — On peut réclamer au commissariat central de police, deux sacs à main, un chapelet et une fourrure.

DOUAI

Association des pères de famille

Une réunion de l'Association des pères de famille a eu lieu dimanche 18 avril, dans la salle des fêtes de la rue Jean de Douy.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel des organisateurs.

Après quelques mots de M. le chanoine Huard, doyen de Saint-Jacques, président d'honneur de l'Association, M. Picard, président, présente l'orateur, M. d'Esclaibes, avocat.

Dans une conférence très documentée, M. d'Esclaibes montre les dangers que l'enfant est exposé à rencontrer à l'école laïque au point de vue religieux et patriotique. Ces dangers augmenteront de plus en plus au fur et à mesure que la Franc-Maçonnerie avancera dans son œuvre néfaste qui comprend avant tout la suppression de tout sentiment religieux chez les enfants obligatoirement confiés à l'école laïque. Bien plus, les nouveaux projets de loi déposés à la Chambre tendent non seulement à laisser à l'instituteur la liberté absolue de ses paroles et de son enseignement, mais encore à paralyser l'action du père de famille qui a sans conteste le droit de surveiller l'enseignement donné à ses enfants.

M. Picard remercie l'orateur, puis après quelques échanges de vues avec plusieurs personnes de l'assistance, on décide d'activer le plus poss